

Résumé de l'analyse VOX de novembre 2025 : Complément d'enquête et analyse des votations populaires du 30 novembre 2025 en Suisse

Le 30 novembre 2025, l'électorat suisse a rejeté à une nette majorité les deux initiatives populaires soumises aux votations. Aussi bien l'initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen) » que l'initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) » n'ont rencontré aucune majorité. L'Initiative service citoyen a subi une défaite particulièrement marquée. Avec seulement 15,9 % de Oui, elle figure parmi les initiatives les moins approuvées depuis l'introduction du droit de vote des femmes. Elle n'a recueilli de majorité dans aucun Canton ni aucune commune. En outre, l'Initiative service citoyen a été perçue par les titulaires du droit de vote comme revêtant une importance très inférieure à la moyenne. Des incertitudes sur la question de la parité ainsi que des craintes étendues quant aux coûts ont amplifié le refus. Malgré le soutien reçu de certains acteurs issus de différents partis, l'approbation est, dans l'ensemble, restée très faible. L'Initiative pour l'avenir a elle aussi nettement échoué avec l'obtention de 21,7 % de Oui. Le projet relatif à l'impôt sur les successions a été perçu dans l'ensemble comme trop extrême. Ce scepticisme s'est manifesté aussi au sein de la Gauche politique. Même chez les sympathisants et sympathisantes du PS, cette initiative lancée par les Jeunes socialistes n'a reçu que de justesse un soutien majoritaire. C'est ce que prouvent les résultats de l'enquête menée auprès de 3'349 titulaires du droit de vote dans le cadre de l'analyse VOX de novembre 2025. L'étude a été réalisée par gfs.bern et financée par la Chancellerie fédérale.

Initiative sans aucune chance de réussir – le plus bas niveau d'approbation depuis 2015

Initiative populaire « Pour une Suisse qui s'engage (initiative service citoyen) »

L'Initiative service citoyen a reçu un taux d'approbation extraordinairement bas, et elle a été clairement rejetée par tous les Cantons et communes. Historiquement, elle se range parmi les projets ayant obtenu le plus faible taux d'approbation depuis 1971.

Les titulaires du droit de vote ont estimé la pertinence de l'initiative, pour leur propre personne, clairement inférieure à la moyenne. Le comportement de vote a suivi l'axe politique Gauche | Droite. Plus les titulaires du droit de vote se situaient à gauche, plus la part de Oui a été élevée. Ce soutien est toutefois resté limité (27 %), même dans le camp de gauche, et n'a nulle part obtenu de majorité. Du point de vue politique des partis, un vaste consensus s'est dessiné autour du refus. L'initiative a certes obtenu des parts de Oui comparativement plus élevées auprès des sympathisants et sympathisantes des Verts, du PS et du PVL (25-28 %), mais dans ces partis aussi le soutien est clairement resté minoritaire. Chez les partis bourgeois, l'approbation s'est établie à un niveau particulièrement bas (inférieur à 11 %). Sur le plan du contenu ce sont, chez les votants-es en faveur du Non, les arguments entourant la parité, les coûts et la liberté individuelle qui ont prédominé. Certaines personnes interrogées ont dit craindre des coûts supplémentaires élevés et des atteintes à leur liberté personnelle. Bien que des arguments sur la parité aient convaincu une partie des sympathisants et sympathisantes, ils ont été jugés de manière sceptique par une partie de l'électorat et considérés comme une parité mal comprise dans le cadre de l'Initiative service citoyen. Il s'est avéré dans l'ensemble que l'initiative n'a eu presque aucun effet mobilisateur.

Le résultat suggère que l'initiative n'est pas parvenue, au-delà de son étroit périmètre de soutiens, à obtenir une approbation à grande échelle. Les facteurs déterminants de ce refus ont notamment été une compréhension de la notion de parité considérée comme erronée, ainsi que des doutes quant aux coûts et aux libertés.

Les doutes vis-à-vis de l'économie prévalent sur l'approbation d'une politique climatique

L'Initiative populaire « Pour une politique climatique sociale financée de manière juste fiscalement (initiative pour l'avenir) »

L'Initiative pour l'avenir a elle aussi été clairement rejetée, bien qu'avec une part de Oui légèrement plus élevée que l'Initiative service citoyen. Le comportement de vote a suivi des schémas fortement empreints d'idéologie, de politique partisane et orientés sur des valeurs, et sa polarisation a été manifeste.

Un schéma clair est ressorti de l'auto-classement gauche-droite. Tandis que les titulaires du droit de vote se situant complètement à gauche soutenaient majoritairement le projet (76 %), la part de Oui s'est nettement effondrée chez leurs homologues se situant à gauche (38 %). Un schéma polarisé de façon comparable s'est également manifesté selon la sympathie pour un parti. L'initiative a bénéficié d'une forte approbation en particulier chez les sympathisants et sympathisantes des Verts (69 %). Au sein du PS déjà, qui soutenait les Jeunes socialistes avec le mot d'ordre Oui, l'approbation n'a été majoritaire que de justesse (53 %). Tous les partis bourgeois (4-9 %) ont clairement rejeté l'initiative. Sur le plan sociodémographique, une ligne de séparation s'est dessinée selon l'âge et le niveau d'éducation. L'approbation a augmenté avec le niveau d'éducation, tandis qu'elle a diminué avec l'augmentation de l'âge. D'autres moteurs capitaux du comportement de vote ont été les valeurs personnelles en matière de politique climatique ainsi que la confiance éprouvée envers les acteurs de la politique climatique. Une attitude orientée vers la protection de l'environnement s'est révélée étroitement liée à l'approbation de l'initiative : les personnes préférant une Suisse où la protection de l'environnement prévaut sur le niveau de vie économique ont soutenu le projet à 50 %, contre 7 % parmi celles privilégiant l'inverse.

Sur le plan du contenu, ce sont des doutes de nature économique qui ont prédominé dans le camp adverse. Les arguments relatifs au risque pesant sur les entreprises familiales et à l'émigration possible des grandes fortunes ont été particulièrement efficaces. En outre, des motifs fondamentaux étaient fortement ancrés : les votants et votantes en faveur du Non ont perçu l'initiative comme trop extrême et pas entièrement aboutie. Les arguments Pour ont convaincu presque en bloc les sympathisants et sympathisantes, sans pour autant rencontrer de majorité dans l'ensemble de la population.

L'initiative a certes été soutenue dans des milieux clairement définis, engagés dans la politique climatique, mais elle n'est pas parvenue à convaincre une alliance capable, au-delà de ce noyau central, de réunir une majorité.

Mobilisation réduite sur fond de refus clair

La participation

Avec un taux de 43 %, la participation à ces votations a été légèrement inférieure à la moyenne à long terme. Cette participation demeure socialement sélective : Les personnes moins jeunes, possédant un niveau d'éducation et de revenus élevé, ont participé nettement plus fréquemment que les personnes plus jeunes ou celles détenant une éducation formelle moins poussée. Les hommes ont participé à concurrence de 46 %, soit un peu plus que les femmes (40 %). La plus forte participation s'est manifestée chez les hommes à partir de 65 ans (65 %). Sur le plan politique, c'est chez les sympathisants et sympathisantes du PLR (60 %) et du PVL (57 %) que la mobilisation a été la plus forte, tandis que les personnes politiquement indépendantes (23 %) ont participé en dessous de la moyenne. Les deux partis « polaires », le PS et l'UDC, ont eux aussi été comparativement peu mobilisés.

Les projets mis aux votations

Lors des votations du 30 novembre 2025, les titulaires du droit de vote suisses avaient à trancher sur deux projets : l'Initiative service citoyen et l'Initiative pour l'avenir.

A propos de l'étude

Le projet VOX aujourd'hui

En Suisse, après chaque votation, gfs.bern réalise, sur mandat de la Chancellerie fédérale, une enquête représentative au cours de laquelle environ 3'000 titulaires du droit de vote, sélectionnés de manière aléatoire, sont interrogés. L'étude s'intéresse aux motifs de participation ou de non-participation, ainsi qu'aux décisions de vote des titulaires du droit de vote. Avant chaque votation, gfs.bern élaborer, en collaboration avec le Dr. Sébastien Salerno, le questionnaire de l'enquête VOX. Les questionnaires des analyses post-votation VOX/VOTO réalisés par le passé constituent l'ossature du présent questionnaire. Afin de préserver la valeur des séries de données, seules des questions spécifiques aux projets (par ex. les arguments pour ou contre un projet de loi) sont reformulées à chaque fois. La mise au point du questionnaire relève exclusivement des compétences de gfs.bern.

Depuis novembre 2020, l'enquête est réalisée à la fois en ligne et au moyen d'un questionnaire papier. Au préalable, les données ont été relevées par téléphone auprès chaque fois de 1'500 titulaires du droit de vote. Sur le plan du contenu, les questions capitales portent sur la participation à la votation, sur les décisions de vote et sur les arguments. En outre, l'enquête analyse les valeurs et l'usage des médias. Des questions statistiques forment la partie finale de chaque enquête (par ex. sur le niveau d'éducation et l'état civil, l'origine, les conditions de logement, etc.), ces paramètres jouent un rôle clé dans les décisions politiques.

Au terme de l'enquête, toutes les données sont entièrement anonymisées: ni les noms, ni les adresses, ni les dates de naissance ne figurent dans le jeu de données destiné à l'analyse. Les coordonnées des participants et participantes sont supprimées à la fin du processus, rendant impossible toute identification individuelle. Les données sont publiées sous une forme anonymisée et peuvent être librement téléchargées depuis [Swissvotes](#). Les anciens enregistrements de données VOX seront également disponibles prochainement sur [Swissvotes](#), tandis que les rapports VOX antérieurs y sont déjà consultables.

Qui finance les études VOX?

La Chancellerie fédérale suisse finance les études VOX. Au nom du Conseil fédéral, elle a émis un appel d'offres public et chargé ensuite l'Institut de recherche gfs.bern d'effectuer les enquêtes pour la législature en cours.

Vous trouverez des informations complémentaires sur vox.gfsbern.ch

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
CH – 3011 Berne
+41 31 311 08 06
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

L’Institut de recherche gfs.bern est membre de l’Association suisse des recherches de marché et sociales, il garantit qu’aucun entretien n’a lieu à des fins – manifestes ou cachées – publicitaires, de vente ou de passation de commande.

Plus d’infos sur www.schweizermarktforschung.ch

SWISS INSIGHTS
Institute Member

gfs.bern 